Le 17 février 1976

Note à l'intention du Chef du Département

ah

Tremblement de terre au Guatemala

Dès l'annonce de la catastrophe, l'évolution de la situation a été suivie avec attention, grâce notamment aux rapports télégraphiques détaillés du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO) à Genève.

Il est d'emblée apparu

- 1. que la solidarité interaméricaine jouait pleinement,
- 2. que devant l'abondance des premiers secours, nous devions renoncer à un envoi onéreux de tentes et de couvertures au départ de Suisse, le marché d'Amérique centrale offrant de grandes possibilités d'approvisionnement.
- que le Gouvernement guatemaltéque renonçait expressément à une aide en personnel médical et spécialisé d'outre-mer, donc à la présence de volontaires du Corps.

En conséquence, nous sommes convenus que notre aide - conjuguée avec celle des oeuvres caritatives suisses et de la Chaîne du Bonheur - ne pourrait être apportée avec un maximum d'efficacité que dans une phase ultérieure, soit au moment de la reconstruction, phase dans laquelle nos engagements pourraient atteindre, avec l'accord du Conseil fédéral, plusieurs centaines de milliers de francs.



Dans l'immédait et afin de faire preuve de notre solidarité, nous avons choisi les organismes qui nous paraissaient les plus efficaces pour canaliser une aide d'urgence directe en faveur des victimes. Nos contributions se sont échelonnées dans le temps en fonction de la description de besoins successifs:

- 1. par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge: F 50'000.(6 février, à réception du premier appel de fonds);
- 2. par l'UNDRO: R 100'000.- pour l'achat de tôles et de tentes destinées à abriter les sinistrés (10 février, soit au lendemain de la séance d'information à laquelle le soussigné a pris part);
- 3. par l'UNDRO: Fr 50'000. pour achat de médicaments et d'équipements médicaux (ce jour, à réception d'une liste détaillée des besoins).

L'aide financière de la Confédération atteint dès lors F 200'000.-.

L'offre d'une petite équipe médicale de volontaires du Corps a été réitérée: trois personnes sont prêtes à partir sans retard si le Gouvernement du Guatemala modifie son attitude négative première.

Une évaluation des besoins dans la phase de reconstruction est en cours par les soins de délégués de Caritas, de l'Entraide protestante suisse et de la Croix-Rouge suisse, en liaison avec M. l'Ambassadeur Gut. Selon les renseignements diffusés hier par la radio, la collecte de la Chaîne du Bonheur atteint Fr 750'000.— alors que les fonds recueillis directement par les oeuvres caritatives se chiffrent à Fr l mio., résultats qui nous permettent d'envisager un programme d'aide très valable.

Le Délégué aux missions de secours en cas de catastrophe à l'étranger

A. Bill

4. / hu